



**MOUVEMENT
DES LIBERES**

Le 26 novembre 2016

Création du parti politique « Mouvement des Libérés »

Le système de « protection sociale » est devenu une énorme machine de destruction sociale en confisquant aux Français la moitié du fruit de leur travail.

L'Etat-providence avec son système de redistribution spoliateur engloutit dans un véritable trou noir la plus grande partie de l'économie du pays, ne laissant aux fonctions régaliennes de l'Etat, qui constituent son cœur de métier, que la partie congrue.

Devant ce constat, cela fait plus de vingt ans que le MLPS de Claude Reichman se bat pour la liberté de la protection sociale qui est la seule solution pour sortir de ce cercle vicieux.

Cela fait quatre ans que le Mouvement des libérés a rejoint Claude Reichman dans ce combat juridique.

Nous avons accumulé des centaines de preuves de la nature réelle des caisses de sécurité sociale.

Nous avons accumulé les preuves de la façon illégale dont un bon nombre de ces caisses ont été créées.

Nous avons accumulé les arguments juridiques, en droit européen et en droit français, qui prouvent sans aucun doute possible que le monopole de la sécurité sociale est totalement illégal, ce que nous ont confirmé d'éminents juristes.

Et pourtant, les juges continuent avec la plus complète mauvaise foi à nier l'évidence.

Ils continuent à refuser ne serait-ce que d'examiner nos arguments.

Ils continuent à se contenter dans leurs jugements de copier-coller les arguments mensongers des caisses de sécurité sociale.

Ils continuent à condamner des gens qui ne font qu'appliquer leur droit le plus strict.

Il faut bien se rendre à l'évidence, le problème n'est pas ou plus juridique, car sinon cela ferait bien longtemps que nous aurions eu gain de cause.

Le problème est politique, au sens où les jugements sont rendus pour des raisons politiques et idéologiques par des magistrats qui sont aveuglés par la pensée unique qui ruine la France depuis des décennies.

Le problème est politique, et donc la solution est politique également.

Il ne s'agit pas là de politique au sens de la misérable politique politicienne qui consiste à spolier les uns pour acheter les voix des autres.

Non, il s'agit de « politique » au sens noble et étymologique du terme, c'est à dire de ce qui consiste à œuvrer dans l'intérêt de la cité, et dans l'intérêt des citoyens.

Il est grand temps que les citoyens se réapproprient la politique, et que les libérés investissent le terrain politique.

Nous avons donc le plaisir vous annoncer la création du parti politique « Mouvement des Libérés ».

Pourquoi un parti politique, alors que le MDL a toujours été un mouvement apolitique ?

D'abord parce que c'est la forme juridique qui nous a paru la plus appropriée pour différentes raisons : le financement, la visibilité médiatique, etc.

Ensuite parce que ce parti va pouvoir avoir une véritable organisation sur l'ensemble du territoire, avec des responsables par régions, avec des délégués départementaux, ce qui va nous permettre un véritable travail de terrain.

Et enfin parce que nous allons pouvoir réellement investir le terrain politique, en présentant des candidats à différentes élections.

Et puis, il se trouve que le moment est particulièrement opportun parce qu'à l'occasion du premier tour de la primaire, il s'est produit un évènement totalement inespéré, c'est qu'un verrou a sauté, celui de la diabolisation du libéralisme. Bien sûr, certains continuent à agiter l'épouvantail de « l'ultralibéralisme » dès qu'on parle de liberté. Mais la différence, c'est que cela n'impressionne plus personne, et que le mot « liberté » n'est plus un mot tabou.

Cette dédiabolisation du beau mot de « liberté » est le début d'une recomposition complète du paysage politique français.

Et dans cette recomposition, nous avons un rôle majeur à jouer, car nous sommes le fer de lance de ce combat pour la liberté.

Organigramme :

Président d'honneur : Claude REICHMAN

– Présidente : Bénédicte JACQ

– Vice-président et porte-parole : Jean-Nicolas BOULLENOIS

– Secrétaire général : Faraj CHEMSI

– Secrétaire générale adjointe : Jennifer LANDRY

– Trésorier : Benoît HUMBERT

Responsable de l'organisation régionale : Alain DUHAMEL